Envoyé en préfecture le 23/09/2025

Reçu en préfecture le 23/09/2025







L'an deux mil vingt-cinq, le 19 septembre 2025, le Comité Syndical du Syndicat Mixte d'Aménagement et d'Assainissement de la Vallée de l'Ozon, dûment convoqué le 03 septembre 2025, s'est réuni à 9 h00 à la Salle de L'INVERSE à Simandres, sous la présidence de M. BOULUD Michel, Président.

Présent(e)s:

ABELLAN Tim; BONNEFOY Mireille; BOULUD Michel; DUBUISSET Laure (suppléante de Mr HUMBERT Claude); GAMET Christian; GAT Thierry; GIROMAGNY Véronique; ROCAVIVES Jean-Luc; SAUZE Jean-Luc;

VARIGNY Nicolas.

Pouvoirs:

ATHANAZE Pierre pouvoir à Mme GIROMAGNY Véronique ; BALLESIO Pierre pouvoir à M. BOULUD Michel ; CHONE Jean-Philippe pouvoir à M. GAMET Christian ; SUBRA Cécile pouvoir à M. VARIGNY Nicolas.

Excusé(e)s:

CARRAS Lilian; DEHAN Nathalie; EDERY Michèle; GROSPERRIN Anne; IBANEZ Raphaël; JULLIEN Bernard; ROSET Patrick; SCOTTI Mattia.

Absents non excusés :

Délibération N°2025-022

Objet : Approbation du procès-verbal de la séance du comité syndical du 15 mai 2025

Vu le conseil syndical qui s'est tenu le 15 mai 2025,

Vu l'ordre du jour de la séance du 15 mai 2025 et les échanges en séance,

Vu le Procès-Verbal de la séance du 15 mai 2025.

Vu le bureau qui a eu lieu le 13 juin 2025,

Monsieur le Président propose à l'assemblée de délibérer pour approuver le Procès-Verbal précité.

Après en avoir délibéré, le Comité Syndical, à la majorité absolue,

Nombre de délégués titulaires	22	Voix pour	14
Nombre de délégués présents (dont suppléants)	10	Voix contre	
Pouvoirs	4	Abstention	
Absents excusés	8		
Absents non excusés			



Envoyé en préfecture le 23/09/2025

Reçu en préfecture le 23/09/2025

Publié le



ID: 069-256900804-20250919-D_2025_022-DE

• APPROUVE le PV de la séance précédente.

Pour extrait conforme au registre,

Michel BOULUD Président